Ministère des Transports Québec

INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES (été 2003)
DIRECTION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE-NORD-DU-QUÉBEC
DIRECTION GÉNÉRALE DE MONTRÉAL ET DE L'OUEST

Corporation Archéo-08
Janvier 2004

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES (été 2003)

DIRECTION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE-NORD-DU-QUÉBEC

DIRECTION GÉNÉRALE DE MONTRÉAL ET DE L'OUEST

(PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE AU QUÉBEC : 03-ADJJ-01)

(Nº DE CONTRAT, MINISTÈRE DES TRANSPORTS : 5015-03-AD04)

RAPPORT PRÉPARÉ PAR :

JEAN-JACQUES ADJIZIAN

CORPORATION ARCHÉO-08

200, rue Côté, C.P. 330

ÉVAIN (QUÉBEC), J0Z 1Y0

TÉLÉPHONE : (819) 768-2112

TÉLÉCOPIEUR : (819) 768-5040

COURRIEL : info@archeo08.qc.ca

ÉVAIN

JANVIER 2004

TABLE DES MATIÈRES

Liste des figures ii
Liste des photos iii
Liste des tableaux iv
Fonctions et attributions v

1. INTRODUCTION 1

1.1 Mandat 1
1.2 Liste des projets routiers 1

2. MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE 4

2.1 Préparation de l'inventaire 4
2.2 Inventaire archéologique 4
2.3 Analyse et rapport 5

3. RÉSULTATS DES INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES 7

3.1 Chemin Rapide-Sept, municipalité de Rouyn-Noranda, réfection de ponceaux, projet 20-5872-0222 7

3.1.1 Sites archéologiques connus et localisés à proximité 7
3.1.2 Inventaire archéologique 7

3.2 Route 101, municipalité de Mazenod, réfection d'un ponceau, projet 20-6800-9604 ... 17

3.2.1 Sites archéologiques connus et localisés à proximité 17
3.2.2 Inventaire archéologique 17

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 23

ANNEXE 1
Catalogue des diapositives 24

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Localisation générale des projets routiers inventoriés 3

Figure 2 Localisation du projet 20-5872-0222, chemin Rapide-Sept (1/2) 9

Figure 2 Localisation du projet 20-5872-0222, chemin Rapide-Sept (2/2) 10

Figure 3 Localisation sur photographie aérienne du projet 20-5872-0222, chemin Rapide-Sept (1/3) 11

Figure 3 Localisation sur photographie aérienne du projet 20-5872-0222, chemin Rapide-Sept (2/3) 12

Figure 3 Localisation sur photographie aérienne du projet 20-5872-0222, chemin Rapide-Sept (3/3) 13

Figure 4 Localisation du projet 20-6800-9604, route 101 20

Figure 5 Localisation sur photographie aérienne du projet 20-6800-9604, route 101 21

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 Projet 20-5872-0222, chemin Rapide-Sept, km 45,7, côté est 14

Photo 2 Projet 20-5872-0222, chemin Rapide-Sept, km 37,5, côté ouest 14

Photo 3 Projet 20-5872-0222, chemin Rapide-Sept, km 33,6, côté ouest 15

Photo 4 Projet 20-5872-0222, chemin Rapide-Sept, km 32,7, côté est 15

Photo 5 Projet 20-5872-0222, chemin Rapide-Sept, km 9,9, côté ouest 16

Photo 6 Projet 20-6800-9604, côté ouest de la route 101 22

Photo 7 Projet 20-6800-9604, côté ouest de la route 101, stratigraphie 22

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Résultats des inventaires archéologiques pour les projets routiers de la direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec 2

Tableau 2 Chemin Rapide-Sept, projet 20-5872-0222, synthèse des activités archéologiques 8

Tableau 3 Site archéologique situé à proximité du projet 20-6800-9604, Mazenod 18

Tableau 4 Route 101, projet 20-6800-9604, synthèse des activités archéologiques 19

FONCTIONS ET ATTRIBUTIONS

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

SERVICE DU SOUTIEN TECHNIQUE
DIRECTION DU PLAN, DES PROGRAMMES, DES RESSOURCES ET DU SOUTIEN TECHNIQUE
DIRECTION GÉNÉRALE DE QUÉBEC ET DE L'EST

Désirée-Emmanuelle Duchaine	Archéologue
Denis Roy	Archéologue

CORPORATION ARCHÉO-08

Marc Côté	Archéologue, coordonnateur de projet
Jean-Jacques Adjizian	Archéologue, chargé de projet
Mathieu Beaudry	Technicien de terrain
Jonas Leclerc	Technicien de terrain

1. INTRODUCTION

1.1 MANDAT

En août 2003, le ministère des Transports du Québec (MTQ) confiait à la Corporation Archéo-08 le mandat de réaliser une expertise archéologique pour divers projets d'aménagement d'infrastructures routières situés sur le territoire de la direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec. Ces travaux d'expertise archéologique s'inscrivent dans le cadre de l'application de la Loi sur les biens culturels du Québec (LRQ, chapitre B-4) et dans l'approche préventive mise de l'avant par le ministère des Transports du Québec qui permet une saine gestion du patrimoine archéologique en assurant qu'aucun site archéologique ne soit détruit lors de la réalisation de ses travaux d'aménagement.

Le présent document rend compte des résultats obtenus lors de la réalisation des activités de recherche archéologique effectuées dans les limites de la direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec. À l'intérieur de ce mandat, deux projets routiers ont été inventoriés.

1.2 LISTE DES PROJETS ROUTIERS

Une équipe composée d'un archéologue et d'un technicien de terrain a été nécessaire pendant deux journées de travaux pour inventorier les deux projets localisés à l'intérieur des limites de cette direction (figure 1). Le tableau 1 qui suit résume les résultats des travaux archéologiques réalisés dans le cadre de ces projets routiers.

Tableau 1 Résultats des inventaires archéologiques pour les projets routiers de la direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec.

N° de projets routiers	Localisation et description des projets routiers	Activités archéologiques	Dates de réalisations
20-5872-0222	Chemin Rapide-Sept : réfection de ponceaux	inspection visuelle	11 août 2003
20-6800-9604	Route 101 : réfection d'un ponceau au km 6+380	6 sondages, inspection visuelle	25 août 2003
Total	**2 projets**	**6 sondages et inspections visuelles**	**2 jours de terrain**

Figure 1 Localisation générale des projets routiers inventoriés (Cartographie informatisée de l'Outaouais, 2002).

2. MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

2.1 Préparation de l'inventaire

- Demande de permis de recherche archéologique

Une demande de permis de recherche archéologique a été présentée au ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ). Suite à l'avis favorable de la Commission des biens culturels, le permis 03-ADJJ-01 a été délivré à la Corporation Archéo-08. Ce permis pouvait être actualisé en envoyant, au fur et à mesure, la description de nouveaux projets au MCCQ.

- Consultation documentaire

Préalablement à l'inventaire archéologique, des recherches documentaires préparatoires sont effectuées afin de vérifier la présence de sites archéologiques connus dans les limites d'emprises ou à proximité. Pour chaque projet, une demande de renseignements illustrant la localisation du projet routier sur une carte 1:50 000 était télécopiée au MCCQ (Inventaire des sites archéologiques du Québec : ISAQ) afin d'identifier les sites répertoriés, dans un rayon de 10 km autour du projet d'aménagement. Ces informations confirment, d'une part, la présence ou l'absence de sites connus dans la zone touchée par les travaux de construction du MTQ et, d'autre part, permettent également d'évaluer l'état des connaissances archéologiques locales (schèmes d'établissement, ancienneté, appartenances culturelles, etc.). Les sites connus, le cas échéant, sont décrits (sous forme de tableau) selon la localisation, la distance du projet, leur état de conservation, le contenu archéologique et l'affiliation culturelle.

2.2 Inventaire archéologique

La zone des travaux est repérée sur le terrain à l'aide de photographies aériennes, de cartes topographiques et du plan de construction. Un enregistrement photographique sur diapositives en couleurs est systématiquement effectué sur l'ensemble de la zone à inventorier. Cette dernière est soumise à une inspection visuelle minutieuse dans le but d'éliminer les secteurs impraticables à la réalisation de sondages exploratoires (marécages, pentes fortes, remblais, substrat rocheux ou autres perturbations importantes). Toutes les observations et les descriptions de terrain (environnement, déroulement des travaux, stratigraphie, etc.) sont consignées par l'archéologue chargé de projet.

Lorsque les dépôts de surface sont totalement bouleversés et qu'aucun sondage n'est réalisable, une inspection visuelle de la zone est effectuée et les renseignements pertinents sont consignés.

Généralement, les sondages archéologiques exploratoires peuvent mesurer 0,5 m par 0,5 m (environ 2 500 cm^2). Les sondages sont réalisés à tous les 15 m, sur un ou plusieurs alignements selon la largeur de l'emprise à inventorier. Les puits sont découpés à la pelle pour y dégager le niveau végétal de surface, puis à la truelle pour y décaper minutieusement les différents niveaux pédologiques. La profondeur peut varier selon les cas (de 0,10 m à 0,75 m), mais est toujours déterminée par les dépôts naturels enfouis jugés archéologiquement stériles. Suite à tous les relevés d'usage, les sondages sont remblayés avec le même sol.

Lorsqu'un nouveau site archéologique est mis au jour, des mesures d'évaluation et de protection sont alors appliquées. Des sondages supplémentaires disposés aux 5 m permettent d'évaluer l'état du site, sa superficie, ainsi que son contenu. L'utilisation de fiches standardisées permet de procéder à l'enregistrement de la position des objets, du contexte pédologique et environnemental. On procède également à une couverture photographique. Tous les vestiges archéologiques trouvés dans un tel contexte doivent être conservés dans des sacs portant le numéro du sondage, le numéro du projet et la date. Le site doit être localisé et identifié sur une carte topographique, sur une photographie aérienne et sur un plan dressé à l'aide d'une boussole ou d'un instrument d'arpentage. L'archéologue - chargé de projet doit alors tenir compte de l'ensemble des sondages positifs et de la distribution des vestiges afin de déterminer l'importance du site et de fournir rapidement aux archéologues du MTQ des recommandations quant à la nature des travaux pouvant s'avérer nécessaires.

2.3 Analyse et rapport

Tous les objets-témoins retrouvés au cours de ces projets d'inventaire archéologique doivent être nettoyés et traités selon les normes établies par le MCCQ. Les coupes stratigraphiques, les plans et les fiches techniques sont mis au propre et les éléments les plus significatifs intégrés au présent rapport.

La présentation des résultats de l'inventaire archéologique comprend un sommaire décrivant les éventuels sites identifiés et la description des interventions archéologiques déjà réalisées à proximité. Une description détaillée du projet précise sa localisation géographique et la nature des

aménagements routiers prévus. Une description environnementale ainsi que les travaux archéologiques réalisés y sont présentés. Finalement, les conclusions et les recommandations complètent le rapport.

3. RÉSULTATS DES INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES

3.1 CHEMIN RAPIDE-SEPT, MUNICIPALITÉ DE ROUYN-NORANDA, RÉFECTION DE PONCEAUX, PROJET 20-5872-0222

3.1.1 Sites archéologiques connus et localisés à proximité

La consultation du fichier de l'ISAQ du MCCQ a permis de constater qu'aucun site archéologique n'est localisé dans un rayon de 10 km autour du projet routier.

3.1.2 Inventaire archéologique

L'inventaire archéologique a été réalisé dans le cadre du projet de réfection de cinq ponceaux sur le chemin de Rapide-Sept. Les ponceaux étaient situés respectivement au km 45,7, au km 37,5, au km 33,6, au km 32,7 et au km 9,9.

Les secteurs à l'étude totalisent une distance de 295 m. Il s'agit de secteurs boisés. La végétation est composée principalement d'épinettes, de peupliers faux-trembles et de mélèzes sauf au km 9,9, où le côté ouest de la route est bordé par une plaine herbacée anthropique, probablement due à la présence d'une ligne de transport d'électricité qui passe dans le secteur. Notons également qu'un petit lac est situé du côté ouest de la route, au km 32,7.

Au début de l'inventaire, les travaux de réfection étaient déjà complétés. Aucun sondage n'a été réalisé. Une inspection visuelle de l'emprise a cependant été effectuée. Cette intervention n'a pas permis la découverte de nouveaux sites archéologiques. Le MTQ peut réaliser les travaux sans qu'il y ait de conséquences pour les biens archéologiques.

Tableau 2 Chemin Rapide-Sept, projet 20-5872-0222, synthèse des activités archéologiques.

Secteurs	Localisation				Superficie m^2	Environnement	Stratigraphie	Technique d'inventaire	Remarques
	Début	Fin	Longueur (m)	Largeur (m)					
km 45,7	_	_	53	43		Arbustes et mélèzes	_	Inspection visuelle	Travaux déjà réalisés
km 37,5	_	_	34	29		Plantes herbacées, Arbustes et épinettes	_	Inspection visuelle	Travaux déjà réalisés
km 33,6	_	_	54	20		Plantes herbacées, épinettes et trembles	_	Inspection visuelle	Travaux déjà réalisés
km 32,7	_	_	84	17		Plantes herbacées, épinettes et quelques bouleaux	_	Inspection visuelle	Travaux déjà réalisés
km 9,9	_	_	70	18		Plantes herbacées et épinettes	_	Inspection visuelle	Travaux déjà réalisés
Total			**295**					**Inspection visuelle**	

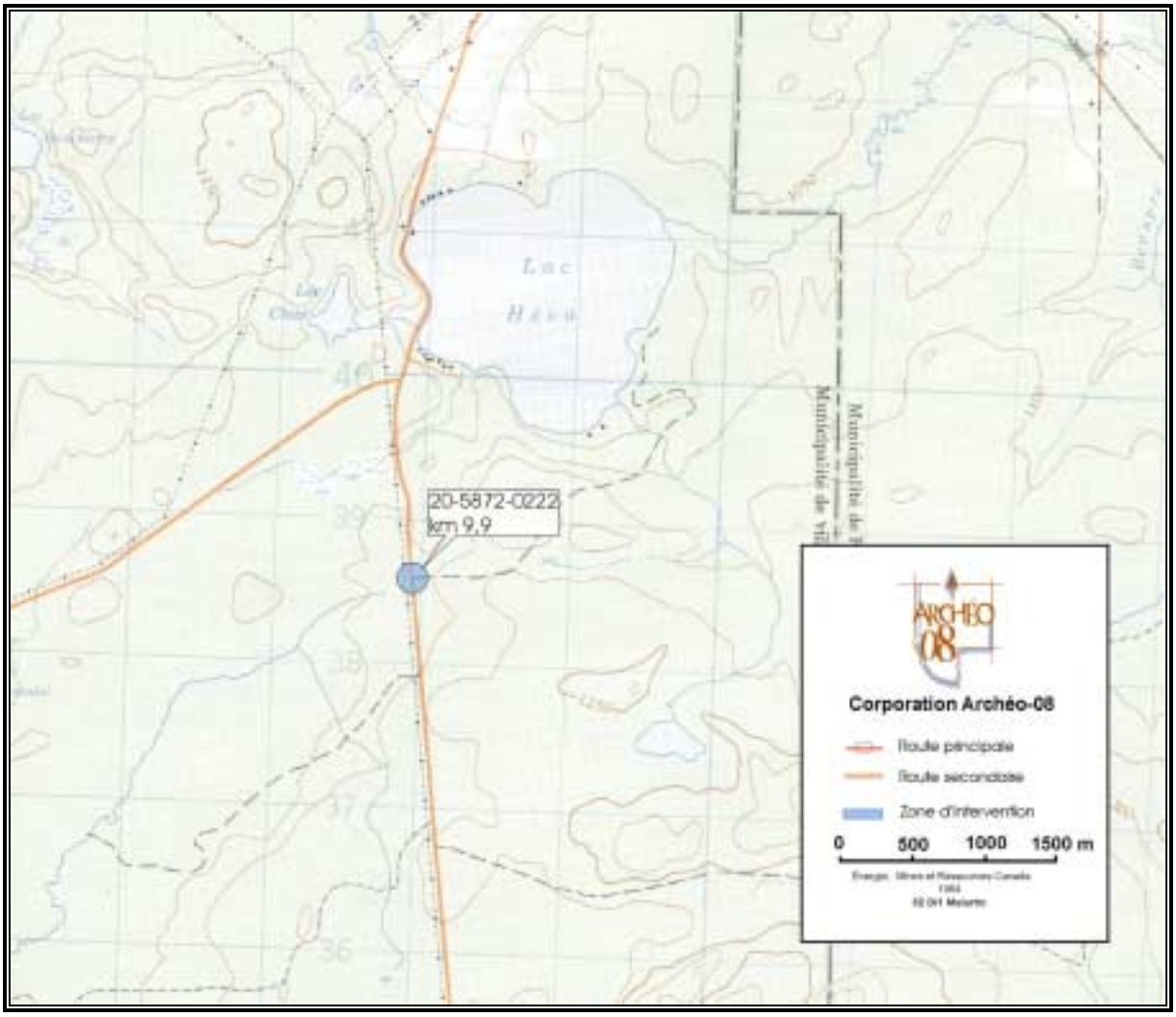

Figure 2 Localisation du projet 20-5872-0222, chemin Rapide-Sept (1/2).

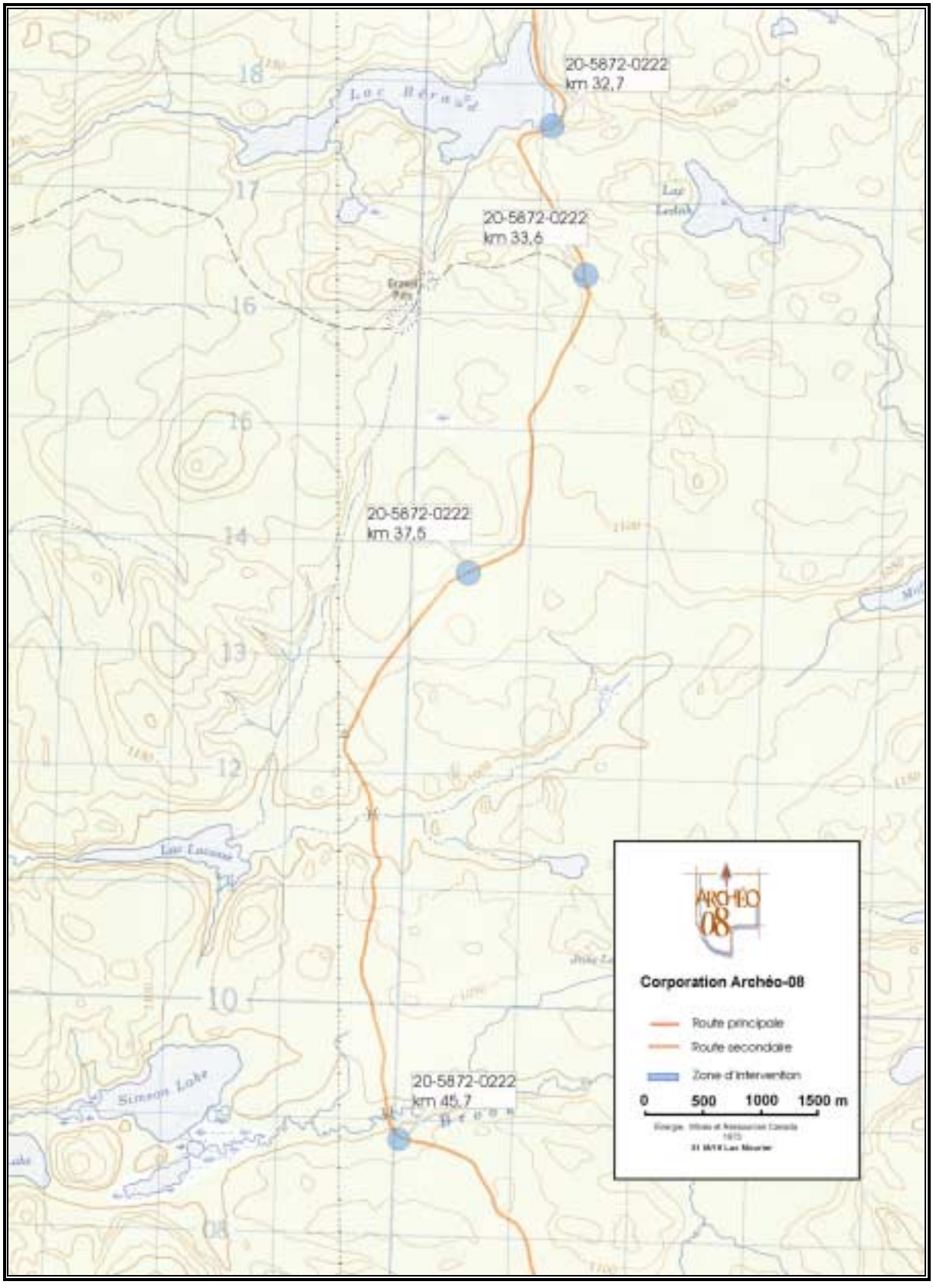

Figure 2 Localisation du projet 20-5872-0222, chemin Rapide-Sept (2/2).

Figure 3 Localisation sur photographie aérienne du projet 20-5872-0222, chemin Rapide-Sept (1/3).

Figure 3 Localisation sur photographie aérienne du projet 20-5872-0222, chemin Rapide-Sept (2/3).

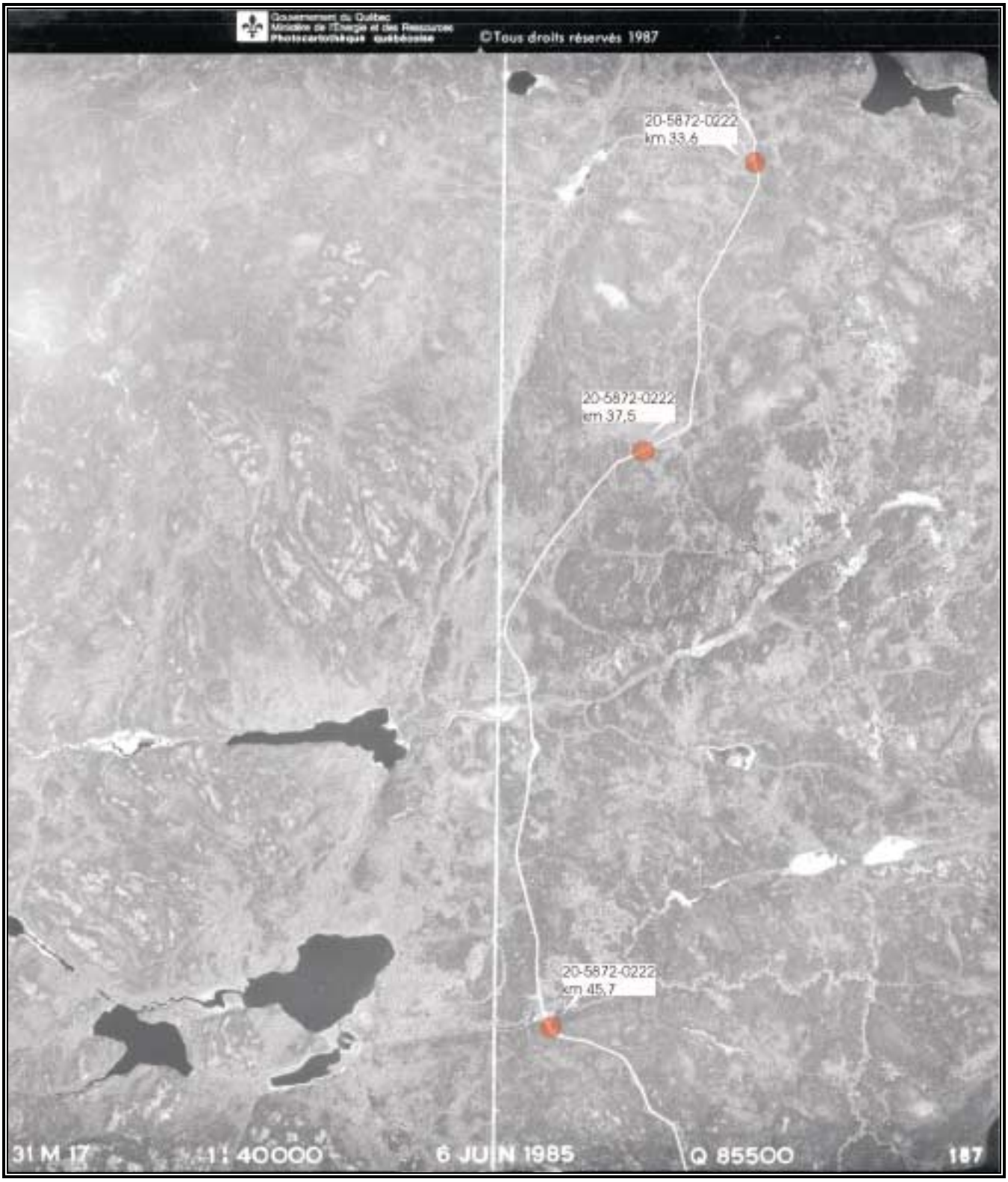

Figure 3 Localisation sur photographie aérienne du projet 20-5872-0222, Chemin Rapide-Sept (3/3).

Photo 1 Projet 20-5872-0222, chemin Rapide-Sept, km 45,7, côté est.

Photo 2 Projet 20-5872-0222, chemin Rapide-Sept, km 37,5, côté ouest.

Photo 3 Projet 20-5872-0222, chemin Rapide-Sept, km 33,6, coté ouest.

Photo 4 Projet 20-5872-0222, chemin Rapide-Sept, km 32,7, côté est.

Photo 5 Projet 20-5872-0222, chemin Rapide-Sept, km 9,9, côté ouest.

3.2 ROUTE 101, MUNICIPALITÉ DE MAZENOD, RÉFECTION D'UN PONCEAU, PROJET 20-6800-9604

3.2.1 Sites archéologiques connus et localisés à proximité

La consultation du fichier de l'ISAQ du MCCQ a permis de constater qu'un site archéologique est localisé dans un rayon de 10 km autour du projet routier (tableau 3 et figure 4).

3.2.2 Inventaire archéologique

L'inventaire archéologique a été réalisé dans le cadre d'un projet de réfection d'un ponceau sur la route 101. Le ponceau était situé au nord du village de Laniel, au km 6+380.

Le secteur inventorié s'étend sur une longueur de 60 mètres. Du côté ouest de la route 101, la végétation est composée principalement de plantes herbacées, d'arbustes et de quelques jeunes mélèzes. Du côté est de la route 101, on retrouve une zone marécageuse. Une inspection visuelle et six sondages archéologiques ont été réalisés.

Cette intervention n'a pas permis la découverte de nouveaux sites archéologiques. Le MTQ peut réaliser les travaux sans qu'il y ait de conséquences pour les biens archéologiques.

Tableau 3 Site archéologique situé à proximité du projet 20-6800-9604, Mazenod.

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Localisation informelle	Remarques
CgGt-1	1 km au sud	Amérindienne Sylvicole moyen	Lac Kipawa	Site subaquatique

Tableau 4 Route 101, projet 20-6800-9604, synthèse des activités archéologiques.

Secteur	Localisation				Superficie m^2	Environnement	Stratigraphie	Technique d'inventaire	Remarques
	Début	Fin	Longueur (m)	Largeur (m)					
km 6+380	_	_	60	20		Ouest : plantes herbacées, quelques arbustes et jeunes mélèzes. Est : plantes herbacées et quenouilles.	Perturbée Sol argileux	Inspection visuelle + 6 sondages	_
Total			**60**					**Inspection visuelle + 6 sondages**	

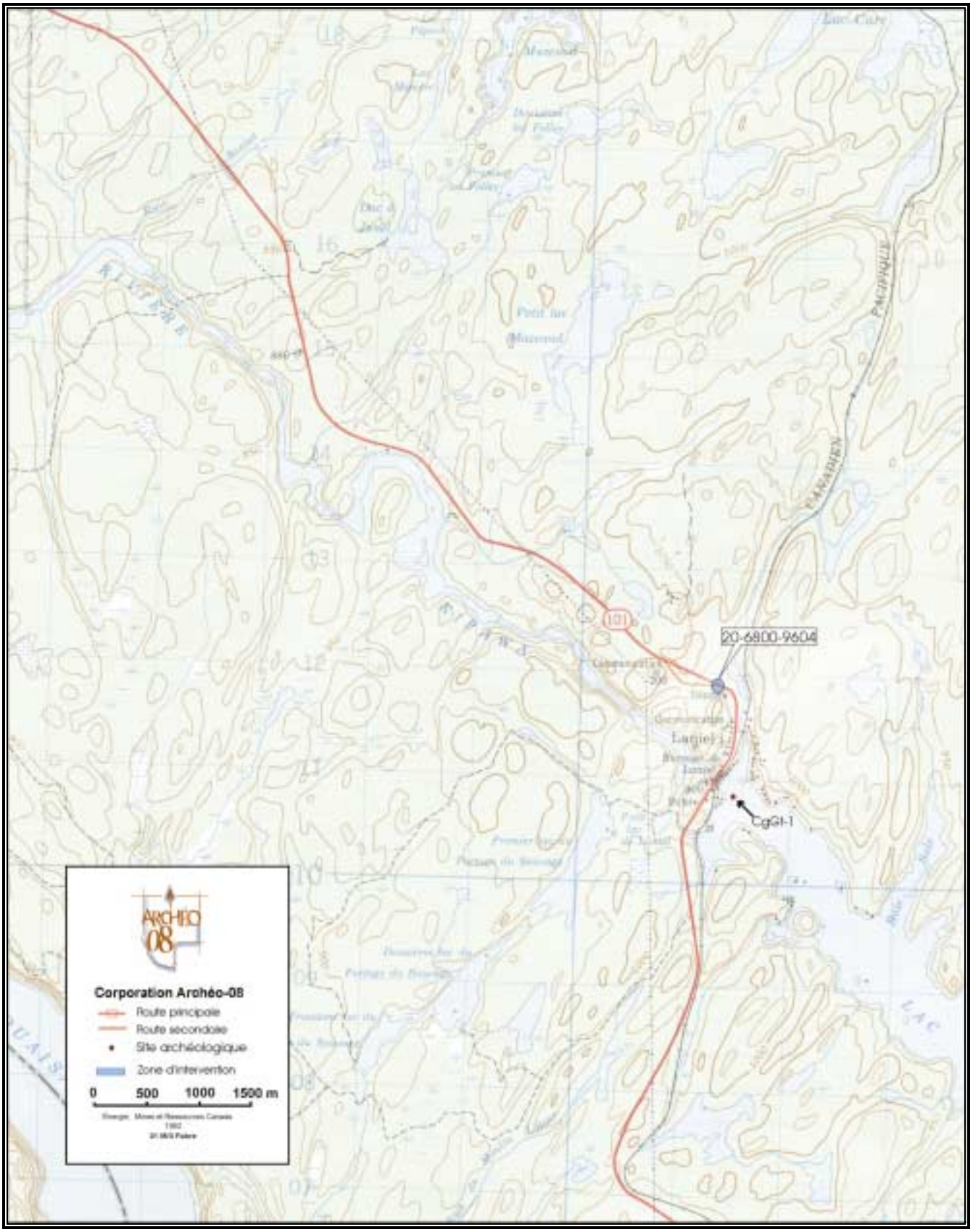

Figure 4 Localisation du projet 20-6800-9604, route 101.

Figure 5 Localisation sur photographie aérienne du projet 20-6800-9604, route 101.

Photo 6 Projet 20-6800-9604, côté ouest de la route 101.

Photo 7 Projet 20-6800-9604, côté ouest de la route 101, stratigraphie.

4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les inventaires archéologiques effectués par des inspections visuelles et par la réalisation de 6 sondages exploratoires n'ont pas permis d'identifier de sites archéologiques à l'intérieur de l’emprise de ces deux projets d'aménagements routiers localisés dans les limites de la direction de l’Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec. Le ministère des Transports du Québec peut donc réaliser les travaux de construction prévus sans qu’il y ait de conséquences pour le patrimoine archéologique.

ANNEXE 1 : Catalogue des diapositives

Catalogue des diapositives

Diapositives (Film 1)
MTQ-2003-1.1 à 14

Diapositive 1 : 20-5872-0222, zone des travaux, km 45,7 du chemin Rapide-Sept, côté ouest, vers le sud.

Diapositive 2 : 20-5872-0222, zone des travaux, km 45,7 du chemin Rapide-Sept, côté est, vers le nord.

Diapositive 3 : 20-5872-0222, zone des travaux, km 37,5 du chemin Rapide-Sept, côté est, vers le nord.

Diapositive 4 : 20-5872-0222, zone des travaux, km 37,5 du chemin Rapide-Sept, côté ouest, vers le nord.

Diapositive 5 : 20-5872-0222, zone des travaux, km 33,6 du chemin Rapide-Sept, côté ouest, vers le nord.

Diapositive 6 : 20-5872-0222, zone des travaux, km 33,6 du chemin Rapide-Sept, côté est, vers l'est.

Diapositive 7 : 20-5872-0222, zone des travaux, km 32,7 du chemin Rapide-Sept, côté est, vers le sud.

Diapositive 8 : 20-5872-0222, zone des travaux, km 32,7 du chemin Rapide-Sept, côté ouest, vers le sud.

Diapositive 9 : 20-5872-0222, zone des travaux, km 9,9 du chemin Rapide-Sept, côté est, vers le sud.

Diapositive 10 : 20-5872-0222, zone des travaux, km 9,9 du chemin Rapide-Sept, côté ouest, vers le sud.

Diapositive 11 : 20-6800-9604, côté ouest de la route 101, au sud du chemin du dépotoir, vers le nord-ouest.

Diapositive 12 : 20-6800-9604, côté ouest de la route 101, au nord du chemin du dépotoir, vers le sud-est.

Diapositive 13 : 20-6800-9604, stratigraphie d'un puits de sondage, côté ouest de la route 101, vers le nord-est.

Diapositive 14 : 20-6800-9604, côté est de la route 101, zone de marécage, vers le nord-est.